



Trait d'Union : décembre 2019

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Numéro élu(e) d'astreinte : 06 43 11 51 49

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

MOT DU MAIRE

Vie démocratique et citoyenne

Du 16 décembre 2019 au 16 janvier 2020, vous pourrez participer à l'**enquête publique** afférente au projet de **modification du PLU** de la commune. Merci de vous reporter à l'encart en page 3.

Le 15 mars 2020 aura lieu le premier tour des élections municipales. Rappelons qu'il n'y aura pas de second tour si seulement 2 listes se présentent.

Le processus électoral restera semblable aux précédents scrutins avec les 2 mêmes bureaux de vote. Vous pouvez vérifier votre présence sur les listes électorales via le site « **service-public.fr** ». Pour ceux et celles qui ne sont pas encore inscrit(e)s, il est possible de le faire en mairie ou via Internet **jusqu'au 7 février, délai de rigueur** où votre dossier devra être complet. Ne tardez pas !

Vie scolaire : sport et culture font bon ménage

En l'espace de quelques jours, notre commune a connu 2 temps forts.

Tout d'abord en organisant le 5 novembre à la salle de Nuelles **une série de 3 représentations conte et musique** pour le jeune et même très jeune public, puisque la première était dédiée aux enfants de moins de 3 ans ! Puis les enfants de nos maternelles et ceux des classes primaires se sont relayés pour assister à des spectacles adaptés à leur âge sur le même thème sur le fil, métaphore du lien. Au total, 330 enfants et accompagnateurs (avec le renfort de l'école partenaire de Sarcey) ont profité de ces spectacles de la Compagnie du Théâtre des Mots.

Puis en accueillant **le cross annuel organisé par l'USEP** (Union Sportive de l'Enseignement Primaire) au plateau du Colombier tout au long de la journée du 21 novembre après un report d'une semaine pour cause de neige ! Dans une magnifique ambiance, 850 enfants venus de plusieurs villages se sont surtout confrontés à eux-mêmes puisque chacun avait à respecter un challenge personnalisé (distance et temps) fonction de ses propres possibilités. Un grand merci aux enseignants qui se sont mobilisés, avec l'aide de nos agents techniques, pour faire de cette journée un grand succès du sport éducatif.

(la suite en page 4)

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLU (du 16-12-2019 au 16-01-2020)

LE PROJET EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE (version PDF) ET A LA CONSULTATION EN MAIRIE PRINCIPALE AUX HEURES D'OUVERTURE.

Trois permanences ouvertes au public avec l'enquêtrice, auront lieu en mairie principale :

- le lundi 16-12-2019 de 14h00 à 16h00**
- le samedi 04-01-2020 de 10h00 à 12h00***
- le jeudi 16-01-2020 de 09h00 à 12h00**

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 4 janvier, mais la mairie sera ouverte pour le bon déroulement de l'enquête publique

Déploiement de la fibre

Afin d'éviter toute confusion, je rappelle que l'équipement en infrastructure a été confié par le Département à la société Altice-SFR pour un territoire qui englobe en particulier l'essentiel de la CCPA. Notre commune, comme les autres, n'est pas maître d'ouvrage de cette opération et n'a pas les leviers de commandement sur le prestataire.

Pour autant, nous nous efforçons de faire remonter les trop nombreux dysfonctionnements apparus soit dans le domaine public où nous agissons directement auprès du délégataire, soit chez certains d'entre vous où nous faisons et ferons notre possible pour appuyer vos démarches au cas où vous seriez confrontés à des difficultés inhabituelles.

Les fêtes approchent !

Sous un soleil généreux, le **Marché de Noël** organisé par la municipalité avec l'aide des associations et des commerçants a été un vrai succès ! Bravo à toutes les équipes !

Lors du même weekend le **Téléthon** a battu son record de collecte. Un grand bravo à Thierry Perret et à son équipe !

Après la place de la Liberté et la place de l'Alambic, un **grand sapin de Noël** a été implanté sur l'Esplanade à Nuelles. Suite à des demandes l'an dernier, nous avons en effet reconsidéré l'information selon laquelle il n'était pas possible techniquement de planter un grand sapin dans le sol sur l'Esplanade. Il s'est avéré que c'était possible à un endroit bien adapté et nous avons pu l'implanter à quelques mètres de l'école.

La cérémonie des vœux aura lieu le **samedi 11 janvier à 17H30** à la salle du Colombier. Elle sera plus particulièrement consacrée à vous présenter le travail des agents communaux dans toute leur diversité. Je vous y attends nombreux !

D'ici là, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

Le Maire

LA MAIRIE VOUS INFORME

Elections municipales :

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Il est toujours possible de s'inscrire également en mairie. Merci de prévoir

- Une pièce d'identité (passeport, CNI)
- Un justificatif de domicile (facture, avis d'imposition)
- Une demande d'inscription sur les listes électorales (cerfa 12669*02) à remplir en mairie.

Recensement citoyen :

Tous les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie. Ce recensement est nécessaire et obligatoire dès lors qu'ils auront à passer des examens comme le bac, permis, etc...et permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. **Prévoir une pièce d'identité et le livret de famille. Attention aucun courrier n'est envoyé au préalable pour vous inciter à faire cette démarche.**

Déneigement :

Nous vous rappelons que, comme indiqué dans l'arrêté du 29 Novembre 2006, par temps de neige ou de gelée, les propriétaires sont tenus de balayer le neige devant maison ou local, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leur maison ou sur les trottoirs.

En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

Fermeture exceptionnelle mairie principale

Le samedi 4 janvier 2020, la mairie sera ouverte uniquement pour l'enquête publique (révision du PLU) de 10h00 à 12h00. Le secrétariat sera fermé. Merci de votre compréhension.

Colis et repas des Aînés :

Les colis ont été distribués le week-end du **14 décembre**. Si vous étiez absent(e)s, merci de prendre contact avec la mairie.

Pour information, le traditionnel repas aura lieu **le dimanche 26 Avril 2020** à la salle du Colombier.

Dates des prochains conseils municipaux :

Les lundis 03-02 et 09-03 à 20h00 en mairie principale.

Vos prochains articles avant le 20 Janvier

Distribution du prochain Trait d'Union fin février.

COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES :

Gentilé : faites nous part de vos suggestions pour le gentilé (nom donné aux habitants) de notre commune au plus tard le 30 décembre par mail ou courrier adressé à la mairie. Merci

Vœux du Maire : samedi 11 janvier 2020 à 17h30 salle du Colombier, l'invitation est jointe à ce Trait d'Union.

Calendrier des manifestations 2020 : il est également joint à ce Trait d'Union.

Ce calendrier indique les dates et les événements connus fin décembre 2019.

Des changements pourraient intervenir en cours d'année et d'autres événements pourraient être annoncés ultérieurement. Au fil de l'année, veuillez vous reporter tous les deux mois au Trait d'Union.

DIVERS :

Indemnisation en cas de coupure longue d'électricité (supérieure à 5 heures).

Vous pouvez en tant qu'utilisateur vous prévaloir de la délibération de la Commission de Régulation de l'Energie en date du 17/11/2019 qui a fixé les tarifs d'indemnisation des abonnés en cas de coupure longue d'électricité (supérieure à 5 heures). Dans la plupart des cas, ce sera 2€ par kVA souscrit et par tranche de 5 heures.

Exemple : un abonnement de 12kVA, une coupure de 13 heures.

On retient 2 tranches complètes de 5 heures.

L'indemnité prévue est de $12 \times 2 \text{ tranches} \times 2\text{€} = 48\text{€}$

Attention, des cas d'exclusion sont possibles. Voir avec votre fournisseur d'électricité

Médaille de la famille :

«Tout parent qui a élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans et qui a fait un constant effort pour élever ses enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles, peut faire une demande de médaille de la famille». L'attribution de la médaille de la famille est purement honorifique. Renseignements en mairie, contacter Claire Meygret.

Téléthon : en attendant les résultats/montants officiels, le chiffre approximatif qui concerne la commune de Saint Germain Nuelles s'élève à 3 400 €. MERCI à tous et à Thierry PERRET en particulier pour la très belle énergie déployée.

Pour le panier garni il fallait viser : 8 kg 090

Rappel Déclaration annuelle de ruches : Du 01-09 au 31-12.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Il vous reste quelques jours !

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

CULTURE :

PEP BOU EXPERIENCIES (compagnie Pep Bou) COMPLET

Vendredi 10 janvier 2020 à 19h

Salle du Colombier – Saint Germain Nuelles

A partir de 4 ans

SPECTACLE DU PASS TRIO

Pour ce deuxième spectacle mutualisé avec les communes de l'Arbresle et Bully, PEP BOU offre un spectacle visuel et surprenant pour petits et grands. Cet artiste à la renommée internationale nous plonge dans son univers fascinant des bulles de savons. A la fois visuel et théâtral, ce spectacle nous fait entrer dans le laboratoire du créateur, qui tel un alchimiste nous révèle les facettes multiples de son impressionnant processus de recherche. Pep Bou Experiencies propose un voyage poétique et onirique à partir de trois éléments simples, mais essentiels : le savon, l'eau et la musique.

Un spectacle unique, un langage scénique inédit, créé par un artiste singulier...

DANS LA PEAU DE CYRANO (Pony production) COMPLET

Samedi 15 février 2020 à 20h30

Salle de Nuelles – Saint Germain Nuelles

A partir de 9 ans « *Le coup de cœur de la saison culturelle* »

Une prestation hors du commun, touchante, drôle et émouvante. « Dans la peau de Cyrano » s'adresse aux grands enfants et aborde les difficultés de la construction de soi à l'adolescence. Dans son spectacle, Nicolas Devort est capable d'incarner sur scène toute une palette de personnages, sans masque, sans maquillage, sans marionnette, seul son corps suffit !

Sans reprendre ni réécrire le texte de Cyrano de Bergerac, ce spectacle réussit à rendre hommage à la force de la pièce d'Edmond Rostand et à faire comprendre aux plus jeunes que la différence peut aussi être une force qu'il faut cultiver !

« TRIPTYQUE AUTOUR DE LA FEMME »

Dans le cadre de cette collaboration intercommunale nous avons décidé d'organiser plusieurs événements en lien avec une thématique forte et d'actualité : La Femme.

On entame ce triptyque avec une exposition qui s'intitule "*Née Fille*" suivie le lendemain d'un concert de Josiane Vicard "*Féminin Pluriel*", événement en résonance avec l'exposition car les 2 artistes ont mis en commun leurs textes dans leurs créations artistiques.

Puis le lendemain aura lieu **la journée internationale des droits des femmes**.

Enfin, pour clôturer ce projet et ce message dédié aux femmes, nous avons programmé le spectacle "*Et Pendant ce Temps Simone Veille*" qui aura lieu le samedi 4 avril salle Claude Terrasse à l'Arbresle.

Description des événements :

EXPOSITION NEE FILLE : FRANCOISE GRANGE

Vernissage Vendredi 6 mars à 19h. A partir de 14 ans / GRATUIT

Durée de l'exposition du 6 mars au 5 avril 2020

Salle d'exposition de la médiathèque de l'Arbresle

Dans cette installation, Françoise Grange, plasticienne, évoque les violences faites aux femmes par la mise en scène de robes, symboles de la féminité. Chacune d'elles porte le prénom d'une femme et donne des indices sur sa vie, de même que le texte poétique qui l'accompagne.

Des actions de médiations et des accueils de classes en présence de l'artiste seront mis en place pour les lycées du territoire.

FEMININ PLURIEL (JOSIANE VICARD)

Concert . Samedi 7 mars 2020 à 20h30

Salle de Nuelles – Saint Germain Nuelles . A partir de 15 ans

Pour évoquer le Féminin, et ses aspects pluriels, nous avons tenté de mêler légèreté et gravité. Josiane Vicard mêle des chansons à des écrits, des poèmes, des textes avec lesquels elle entre en résonance. C'est une rencontre avec un écrivain, un poète, un artiste qui lui donne l'envie de le célébrer. Elle s'immerge alors dans son univers. Elle associe des textes et des chansons en ajoutant des clins d'œil aux droits des femmes. Le tout évoque des femmes célèbres, des anonymes et leurs sentiments...

Tarifs : plein tarif 10 € / tarif réduit 8 €

En vente à la mairie de Saint Germain Nuelles ou à l'office de tourisme du Pays de l'Arbresle.

FINN MC COOL...LEGENDES D'EIRES (Ariane Productions)

Mardi 10 Mars 2020

18h30 et 20h30

Salle des fêtes de Nuelles – Saint Germain Nuelles

A partir de 5 ans

Un spectacle spécial **SAINT PATRICK** qui réserve du rythme, des rires et du cœur !

C'est au cœur de l'Irlande magique que nous entraîne le duo virtuose formé par Agnès, au récit et à la contrebasse, et Joseph Doherty, compositeur et multi-instrumentaliste, irlandais jusqu'au bout des ongles. La belle terre d'Irlande, ne regorge pas seulement de musique mais aussi de vallées vertes qui sont hantées par une fabuleuse mythologie, dénombrant de multiples dieux. Les deux artistes font jaillir du creux de leurs mains toute la richesse de cette culture, son humour, sa générosité et sa beauté.

Un pot vous sera offert à l'issue de la dernière représentation pour prolonger ce moment Irlandais.

Tarifs : 8€ plein tarif / 6€ tarif réduit

En vente en Mairie de Saint Germain Nuelles et à l'office de tourisme du Pays de l'Arbresle.

RUBRIQUE ECONOMIQUE :

A tous les acteurs économiques de la commune, vous démarrez une nouvelle activité sur la commune, vous êtes déjà installés mais avez des nouveautés à présenter, cette rubrique vous est réservée. Merci d'envoyer **vos articles par mail** à mairie@mairie-sgn.fr

Résident à Saint Germain Nuelles depuis plusieurs années, je suis à votre disposition pour vous accompagner dans votre projet immobilier.

Vendre ou acheter un bien immobilier est une **démarche importante** qui nécessite une écoute, une analyse et les conseils les plus justes.

Ma proximité résidentielle et ma connaissance du secteur de **Saint Germain Nuelles et leurs environs** appuyées par les outils performants de SAFTI, nous permettront de concrétiser ensemble votre projet, et ce dans les meilleures conditions.

C'est pourquoi, je me propose d'être votre **conseiller privilégié** et de vous suivre tout au long de votre projet jusqu'à la signature de l'acte notarié.

Rencontrons-nous pour en parler.

Pour vous aider dans votre démarche, que vous soyez vendeur ou acquéreur, en fonction des besoins que vous exprimerez et de la réalité du marché, je vous proposerai :

- une **réelle écoute**,
- une **sélection ciblée** des acquéreurs et des biens,
- pour les vendeurs, une **visibilité accrue** de votre bien,
- pour les acquéreurs, l'accès à un **panel étoffé** de biens à acheter,
- pour tous, un **véritable accompagnement** jusqu'à la signature de l'acte authentique.
- une **approche juste et lucide** du marché immobilier.

Je suis donc à votre disposition et au service de votre projet.

Pour l'estimation offerte de votre bien sur le secteur ou dans une autre région en France, vous pouvez me contacter :

e-mail : frederic.ribeirodepaiva@safte.fr

Port : 06 67 45 82 48

Frédéric Ribeiro de Paiva

LE COIN DES ASSOCIATIONS

CARRIERES DE GLAY

Le groupe patrimoine de la commune, en étroite collaboration avec Pierre Forissier, vous propose une édition spéciale du patrimoine de la commune dans la revue Arborosa (Groupement de Recherche Active des Associations du Patrimoine du Pays de l'Arbresle).

« Les pierres nous racontent Saint Germain Nuelles » en vente au Café Epicerie l'Alambic de Saint Germain Nuelles au prix de 10 euros.

Ce petit guide **illustre les inscriptions des édifices en pierres dorées avec un plan** qui indique les « incontournables » de la commune, qu'ils soient visibles ou non pour le promeneur.

Ce guide vous permettra de partir à la découverte de notre beau village, au gré des inscriptions des tailleurs de pierres.

APESG

Le prochain loto de l'APESG c'est le Dimanche 26 Janvier 2020 !
Nous vous attendons nombreux !

LES GRISEMOTTES

L'Association Randonneurs Marcheurs Beaujolais Lyonnais "Les Grisemottes" vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 qui se profile.

Une nouvelle saison de randonnée démarre et si vous voulez rejoindre l'équipe des randonneurs, nous serons heureux de vous accueillir. L'activité MARCHÉ qui lie plaisir et santé, est accessible à tous.

BALADE DE NOËL Dimanche 22 décembre à OINGT, rassemblement à 12 h 15 sur le parking de l'église de Saint Germain. Circuit d'une dizaine de kilomètres.

Vers 17 heures, goûter de Noël au foyer communal. Inscrivez-vous pour participer, c'est ouvert à tous même pour une première.

Pour prendre part aux sorties de l'année 2020, consultez le programme sur le site du club, disponible début janvier : vendredis et dimanches randonnée, Séjour Raquettes, samedis découverte sont au programme pour le premier trimestre.

REUNION. Réunion permanence de reprise et préparation de la randonnée du 15 mars, le vendredi 31 janvier 2020 à 19 heures au foyer communal. Il s'agira en particulier de mieux définir les postes à pouvoir et permettre aux bénévoles de réserver cette date bien à l'avance. Nous sollicitons de nombreuses personnes pour assurer la réussite de cette organisation et recherchons d'autres bénévoles pour tenir différents points d'accueil. A l'issue, nous partagerons ensemble la traditionnelle brioche des rois.

La 47ème RANDONNEE DU CLUB le dimanche 15 mars 2020. Une date à noter dès aujourd'hui, c'est la printanière des Grisemottes, Randonnée ouverte à tous, l'échelonnement des parcours permet une participation du plus grand nombre. Pour les enfants : cheminement ludique et énigmes à résoudre. Pour les plus grands enfants : parcours avec recherche de balises. C'est l'occasion aussi de faire découvrir notre village à des personnes extérieures : informez amis et familles, c'est convivial et nous vous/les accueillerons avec plaisir. On se balade, on découvre, on se rencontre, on marche, on prend un bon bol d'air, c'est une belle journée qui s'annonce.

Informations : Les Grisemottes club pédestre ff randonnée 69210 St Germain Nuelles. Téléphone : 04 74 01 51 01 - 04 74 01 21 08
Site internet : <https://www.lesgrisemottes-rando.org>

LES MAIRIES

Mairie Principale (Saint Germain) : mairie@mairie-sgn.fr

Téléphone : 04 74 01 23 07 // Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

(Fermeture de la mairie annexe pendant les vacances scolaires)

Téléphone : 04 74 01 00 58 // Fax : 04.74.01.15.73

Dimanche	22-12	Grisemottes	Balade de Noël
Samedi	11-01	Municipalité	Vœux du maire
2020		Voir calendrier joint	

Messes dans nos églises

	Eglise de Saint Germain	Eglise de Nuelles
Mardi 24 décembre	18h30	
Samedi 4 janvier		18h00
Mercredi 25 décembre	09h00 à Sarcey et	10h30 à l'Arbresle

La petite rubrique du Développement Durable

NOUVEAU : LES PLASTIQUES DURS SONT RECYCLÉS

Depuis le 9 octobre 2019, les plastiques durs sont recyclés et réutilisés et sont à déposer dans une benne spécifique qui a le numéro 1 de la déchèterie de Fleurieux. C'est l'entreprise BM plastique des Sauvages qui est en charge de la transformation des matières pour une réutilisation dans la plasturgie. Sont acceptés les : seaux, cagettes, caisses, bacs de rangement, paniers à linge, casiers de bouteilles, bacs divers, cabanes plastique extérieur enfant, toboggans, grands bacs à fleurs, poubelles de bureau, poubelles extérieures, arrosoirs, tuyaux noirs avec liseré bleu, jaune, vert, rouge uniquement.